

ETAPE 1 LA RONDE AU CŒUR DES CORBIERES FONTJONCOUSE – SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE

Départ de la Place de l'ancienne fontaine à Fontjoncouse.

Infos pratiques

Départ FONTJONCOUSE

Durée 05h30

Distance 18,8 km

Dénivelé 309 m

Balisage Jaune et vert PR

Votre itinéraire

Étape 1

Prendre dans le village, la rue de la Vignolle (angle de l'Auberge du Vieux Puits) puis tourner à gauche entre des propriétés sur la petite route qui devient piste, le chemin de la Selve.

Étape 2

Au pylône, sous la ligne électrique, tourner à gauche et continuer le chemin principal. Contourner une vigne sur deux côtés.

Étape 3

A la fourche, abandonner le chemin filant tout droit pour monter à droite un chemin dans la garrigue. On passe une bergerie ruinée sur la gauche puis plus loin, une sur la droite.

Étape 4

A l'intersection, monter à droite. (Dans la garrigue, l'œil accroche parfois d'anciennes bergeries, vestiges de l'élevage ovin. Le paysage est fait de prairies, de zones de garrigue, de barres rocheuses. En jetant un œil d'où l'on vient, vue sur le mont Tauch, le plateau planté d'éoliennes au-dessus de Villesèque des Corbières.)

Étape 5

On arrive à la jonction avec l'itinéraire venant de Jonquières / Coustouge. Prendre la direction de Thézan à droite. (Devant vous, plein nord, la Montagne Noire). A 600m environ, au carrefour de 4 chemins, continuer tout droit. (Le paysage est fait d'une suite de combes et de barres rocheuses, au calcaire éblouissant de blancheur, contrastant avec les couleurs sombres de la garrigue.) Peu après, le chemin s'insinue dans une combe en traversant le ruisseau du Plat de la Fin au niveau d'une petite barre de rochers. Ignorer tous les chemins de part et d'autre du principal.

Étape 6

Jonction Viviès : Arrivée à une fourche. Laisser la piste à droite qui passe devant la borne de branchement d'eau (lutte contre les incendies) et continuer sur le chemin à gauche. (On longe une zone humide d'anciens pâturages puis la végétation s'épaissit, le long du ruisseau du Mont Mija.)

Étape 7

Longer une friche et prendre à gauche la piste en direction de Thézan. (Succession de zones herbues, friches autrefois cultivées sur ce plateau, vues sur la pinède de Boutenac, la Montagne Noire.) Après la zone du BallTrap, le chemin goudronné laisse à gauche les barres du Montagut et rejoint la rue du chemin de Poursan, puis la rue de Montagut, la rue de la Source puis la rue du Vent pour arriver sur le parking dans la rue du moulin à vent (panneau de "la Ronde au cœur des Corbières"). Continuer dans la rue du Moulin à Vent.

Étape 8

Arrivée à une fourche. Prendre à gauche le chemin goudronné. On sort du village. Après être passé sur le petit pont du "Pissadou", (pas de nom affiché) continuer toujours tout droit. Passer le gué sur le ruisseau avant la propriété de la Grangette. Dans la propriété, continuer sur la route qui passe devant le transformateur électrique.

Étape 9

A l'intersection, tourner à gauche en direction de la propriété de Caraguilhes. Traverser une partie de la propriété et tourner à droite, entre les bâtiments, après la cave. (On peut admirer l'extérieur de l'ancienne chapelle qui se trouve à droite dans la cour de réception du caveau.) En sortant de la propriété, le chemin traverse un ruisseau dans une courbe. Prendre ensuite à droite.

Étape 10

A la fourche, laisser le chemin de droite qui file à plat vers les vignes et monter à gauche. Contourner la propriété des Gourgoules (le nom de la propriété n'est pas affiché excepté sur la carte IGN). Après le petit ruisseau vers la droite, suivre un chemin en bout de vigne et descendre un raidillon pour rejoindre une piste et la suivre (elle offre des vues sur la plaine et le barrage du Rabet).

Étape 11

Dans une courbe vers la droite, plonger dans le talus à gauche. Descendre le sentier. Il serpente à travers la garrigue puis la végétation des bords de ruisseau. Traverser le ruisseau de la Font Blanche sur une passerelle. Longer les vignes.

Étape 12

Laisser à gauche le chemin (point de jonction de la variante) qui rejoint le cirque de Viviès et contourner les plantations par la droite. Descendre et traverser le gué sur le Rabet. Longer des vignes jusqu'à la D 106. On est en face de la propriété de la Sabine. Prendre la route vers la gauche.

Étape 13

Tourner sur le deuxième chemin à droite. Traverse une zone de vignoble (! au balisage).

Étape 14

Plonger dans le talus tout droit pour sauter le ruisseau des Espessoles. Remonter le long de la vigne et aller tout droit vers le chemin goudronné puis en direction de la D 613. A la route, partir à gauche vers le village. Tourner à droite dans la rue de la Cave Coopérative et poursuivre jusqu'au centre ville et son quartier de "l'Escargot".